

Séance ordinaire du Conseil municipal du 4 octobre 2021 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonnières, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 4 octobre 2021

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
55628 à 55828	2 512 401,27 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
62719 à 62908	792 978,78 \$

Gestion des affaires financières

2.2 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2021

Revenus

	Budget 2021	Estimations 2021	Écart	Écart en %
Taxes foncières	16 198 480 \$	16 295 315 \$	96 855 \$	0.6 %
Païement tenant lieux de taxes	150 690 \$	151 185 \$	495 \$	0.3 %
Services rendus	399 545 \$	350 452 \$	(49 093) \$	-12.3 %
Mutations, intérêts et amendes	1 245 925 \$	2 505 730 \$	1 259 805 \$	101.1 %
Subventions	978 095 \$	957 542 \$	(20 553) \$	-2.1 %
Affectation budgétaire	1 018 265 \$	1 018 265 \$	- \$	- %
Total revenus	19 991 000 \$	21 278 489 \$	1 287 489 \$	6.4 %

Gestion des affaires financières

2.2 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2021

Dépenses de fonctionnement

	Budget 2021	Estimations 2021	Écart	Écart en %
Administration générale	2 822 683 \$	2 759 249 \$	(63 434) \$	-2.2 %
Sécurité publique	3 361 524 \$	3 426 314 \$	64 790 \$	1.9 %
Transport	3 955 120 \$	3 979 571 \$	24 451 \$	0.6 %
Hygiène du milieu	3 296 219 \$	3 256 467 \$	(39 752) \$	-1.2 %
Santé	10 400 \$	8 000 \$	(2 400) \$	-23.1 %
Urbanisme et développement économique	732 944\$	691 536 \$	(41 408) \$	-5.6 %
Loisirs et culture	2 677 000 \$	2 619 474 \$	(57 526) \$	-2.1 %
Frais de financement	610 405 \$	600 885 \$	(9 520) \$	-1.6 %
Total dépenses de fonctionnement	17 466 295 \$	17 341 496 \$	(124 799) \$	-0.7 %

Gestion des affaires financières

2.2 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2021

Remboursement de la dette et affectations

	Budget 2021	Estimations 2021	Écart	Écart en %
Remboursement de la dette	2 524 705 \$	2 634 700 \$	109 995 \$	4.4 %
Surplus non affecté	- \$	(215 171) \$	(215 171) \$	0 %
Réserves financières et fonds réservés	- \$	(51 705) \$	(51 705) \$	0 %
Immobilisation payées au comptant	- \$	629 678 \$	629 678 \$	0 %
Total	2 524 705 \$	2 997 502 \$	472 797 \$	18.7 %

Gestion des affaires financières

2.2 Dépôt des états comparatifs – Exercice 2021

Prévision des revenus et charges au 31 août 2021

	Budget 2021	Estimations 2021	Écart
Revenus	19 991 000 \$	21 278 489 \$	1 287 489 \$
Dépenses de fonctionnement	17 466 295 \$	17 341 496 \$	124 799 \$
Remboursement de la dette et affectation	2 524 705 \$	2 997 502 \$	(472 797) \$
Excédent (Déficit)	- \$	939 491 \$	939 491 \$

Provenance de l'excédent de fonctionnement estimé au 31 décembre 2021

LES DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE



+ 1 169 100 \$

DÉPENSES NON RÉALISÉES – LOISIRS / COVID, POSTES VACANTS

+ 87 220 \$

AFFECTATION DE SURPLUS À DIFFÉRENTS PROJETS
(STATIONNEMENT DE LA GARE, DÉMÉNAGEMENT DE SERVICES
ET MATÉRIEL COVID)

+ 215 171 \$

RÉINVESTISSEMENT DANS LE RÉSEAU ROUTIER

(532 000) \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ESTIMÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

939 491 \$





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

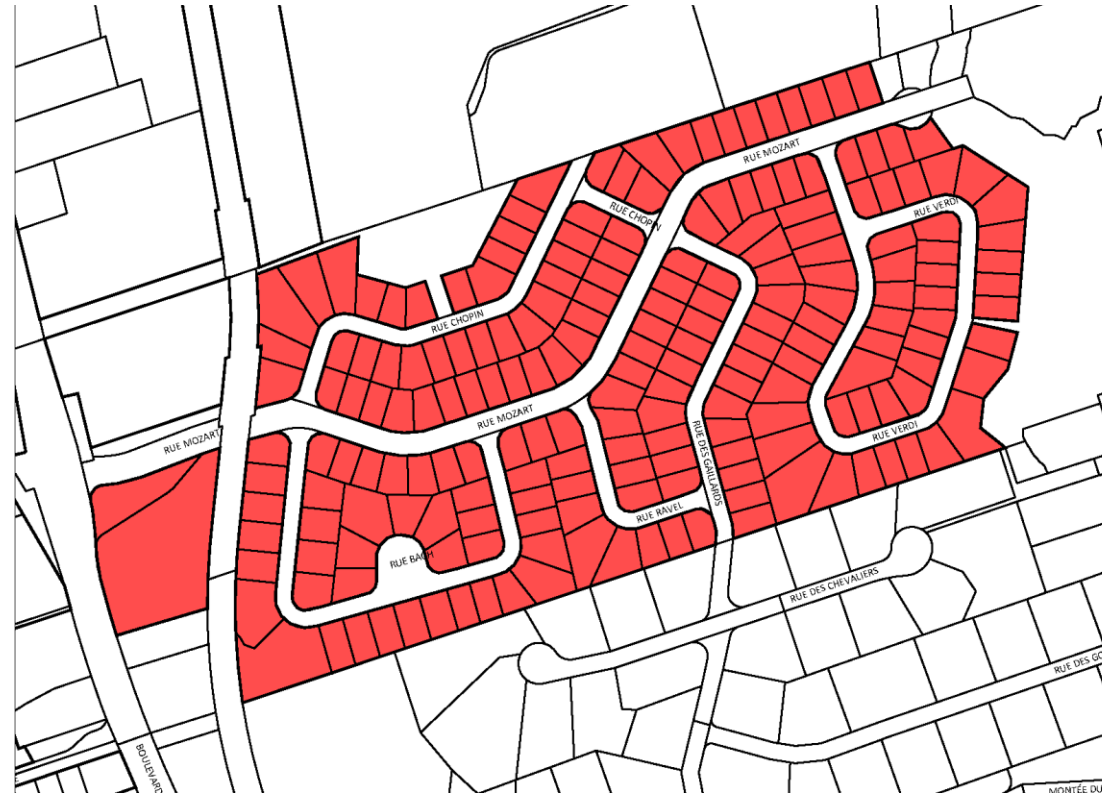
3.1 Adoption – Règlement SQ-900-2021-29 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Ajouts et retraits d'arrêts et réduction de la vitesse sur la montée Rainville et non-respect de la signalisation au pont Shaw)

- Ajout d'arrêts aux intersections suivantes :
 - Rue de la Station, intersection rue Joseph (direction Est et Ouest)
 - Chemin David, intersection rue Raymond (direction Est et Ouest)
 - Rue Joseph, intersection rue Charbonneau (direction Nord et Sud)
- Retrait d'arrêts à l'intersection suivante :
 - Rue du Clos-du-Soleil, intersection de la rue du Clos-Cristal
 - L'arrêt a été ajoutée au règlement, mais n'a jamais été installée
- Réduction de la vitesse sur la montée Rainville de 50 km/h à 30km/h
- Ajout d'une infraction pour le non-respect de la signalisation au pont Shaw

Gestion règlementaire

3.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement 587-1 Règlement décrétant des travaux de surdimensionnement d'infrastructures municipales dans le cadre de la rue Mozart et prévoyant un emprunt de 900 000 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation)

Bassin de taxation modifié



Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 718-2 amendant le règlement 718 concernant la bibliothèque municipale

- Ajout d'une disposition précisant que la carte *Accès-Biblio* est requise pour pouvoir emprunter.
- Ajout d'une disposition précisant que, dans le cadre du programme *Prêt entre bibliothèque*, ce sont les règles de la bibliothèque prêteuse qui s'applique en cas de retard.
- Ajout d'une disposition précisant qu'après 30 jours suivant la date prévue de retour du document, un frais administratif non-remboursable est facturé à l'abonné et l'abonné se verra suspendre son droit d'emprunt et celui des membres de sa famille.
- Ajout d'une disposition précisant qu'un document est réputé perdu après soixante (60) jours suivant la date prévue de retour et l'abonné sera facturé pour le remplacement du document. La suspension du droit d'emprunt sera en vigueur tant que la facture pour le remplacement du document ne sera pas entièrement payée.



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Marquage sur la chaussée – Contrat TP-SP-2020-09 – Renouvellement 2022

Entrepreneur	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Lignes Fit inc.	62 033,82 \$	71 323,38 \$

Gestion des contrats

5.2 Entretien ménager de divers bâtiments municipaux – Appel d’offres TP-SI-2021-57 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes	Montant taxes nettes (dépense réelle)
Entretien Mana Inc.	100 000 \$	114 975 \$	104 987,50 \$
Gestion Érick Millette inc.	N’a pas soumissionné		
Les Projets Kevin Cake inc. (Clean Out Entretien)	N’a pas soumissionné		
2635-8853 Québec inc. (Entretien ménager Mathile)	N’a pas soumissionné		
Entretien et maintenance générale Yan Guénette	N’a pas soumissionné		

Gestion des contrats

5.3 Fourniture d'enrobés bitumineux – Demande de prix TP-DP-2021-78 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Pavage Maska inc.	34 500,00 \$	39 666,38 \$
Carrière Uni-Jac	N'a pas soumissionné	
Pavage Multi-Pro	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.4 Inventaire archéologique du terrain pour le Pôle du savoir – Demande de prix LOI-DP-2021-87 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Patrimoine Experts	20 597,00 \$	23 681,40 \$
Artefactuel	58 087,00 \$	66 785,53 \$
Truelle et Cie inc.	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.8 Optimisation de l'environnement Microsoft Teams – Mandat de services techniques - Budget

Firme	Taux horaire	Budget maximal (avant taxes)
NASKK	150 \$ / heure	43 050 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

[illegible]

Gestion de l'urbanisme

10.3 Demande de PIIA numéro 2021-0070 visant le nouvel affichage et le remplacement des enseignes commerciales sur le bâtiment commercial (2) et de l'enseigne isolée du bâtiment commercial (enseigne modulaire) – Propriété sise au 2900, boulevard du Curé Labelle (Lots 2 225 605 et 2 225 607 du cadastre du Québec)



Existant



Proposé



Existant



Proposé

Gestion de l'urbanisme

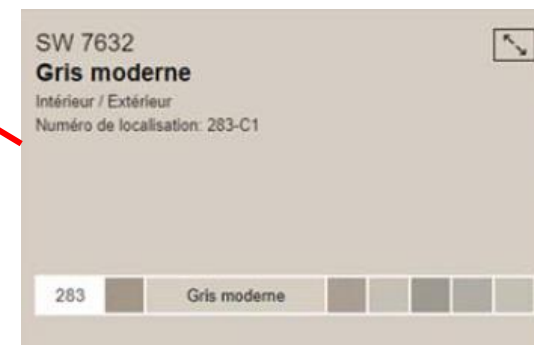
10.4 Demande de PIIA numéro 2021-0071 visant le changement des couleurs du revêtement extérieur du bâtiment principal – Propriété sise au 1005, rue du Clos-du-Cellier (Lot 4 186 312 du cadastre du Québec)



Couleur des volets et des pignons



Couleur du revêtement extérieur





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Prochaine séance du Conseil municipal

Lundi 15 novembre 2021 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !